



**MAIRIE
DE
MARSAC-SUR-DON**

LOIRE-ATLANTIQUE
44170

1, rue Pierre Perchais

Tél: 02.40.87.54.77

Fax : 02.40.80.51.29

E-mail : info@mairie-marsacsurdon.fr

**ARRÊTÉ MUNICIPAL
fermeture temporaire du terrain de Football**

Le Maire de la Commune de Marsac-sur-Don (Loire-Atlantique),

VU les articles L. 2212 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'arrêté municipal en date du 10 novembre 1995 réglementant l'utilisation du terrain de football situé Route de Vay,

CONSIDERANT qu'aux vu des travaux d'entretien l'utilisation du terrain de football est interdite entre le 17 octobre et le 14 novembre 2025.

A R R E T E

Article 1er : L'utilisation du terrain de football est INTERDITE à tous du 17 octobre au 14 novembre 2025.

Article 2 : le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur

Article 3 : Le présent arrêté est transmis à Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Guémené-Penfao et à l'association « Football Club Vay Marsac », utilisatrice du terrain, qui sont chargés chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Marsac-sur-Don, le 21.10.2025

**Pour le Maire,
L'Adjoint au Maire**

M.COUROUSSE Gilles

Affichage le : 21. 10. 25

